

**TSF STUDIOS "LES RUES DE PARIS"**  
**remporte le TROPHÉE CÉSAR & TECHNIQUES 2025**  
et  
**MPC (MIKROS)**  
**remporte le PRIX DE L'INNOVATION CÉSAR & TECHNIQUES 2025**

L'Académie des César a remis, ce lundi 13 janvier 2025, les prix César & Techniques 2025 lors de son premier événement de l'année.

Récompensant une entreprise de la filière technique du cinéma en France pour sa capacité à faire valoir un événement, une stratégie de développement ou une contribution particulière à la création cinématographique durant l'année écoulée, **le Trophée César & Techniques 2025** a été décerné à la société **TSF STUDIOS "LES RUES DE PARIS"**.

Fondée en 1979, TSF fournit tous les moyens techniques de tournages. Avec 2 hectares de décors, son Backlot Rues de Paris est le plus grand backlot européen, offrant à chaque réalisateur·rice, chef·fe opérateur·rice et chef·fe décorateur·rice la possibilité de créer leurs propres univers et d'intégrer leurs décors en répondant aux spécificités de leurs scénarios.

Le Prix de l'Innovation César & Techniques distingue quant à lui une entreprise de la filière cinéma ayant fait preuve d'innovation sur les enjeux d'éco-responsabilité et/ou ayant commercialisé et mis en opération un nouveau produit ou service/application participant au développement de la création et à la qualité de la diffusion des œuvres cinématographiques.

**Le Prix de l'Innovation César & Techniques 2025** a été attribué à la société **MPC (Mikros)**.

MPC (Mikros) est une société qui offre des solutions VFX complètes et sur mesure pour les longs métrages et les séries en trouvant des solutions techniques et créatives de post-production qui leur permettront de concrétiser leur vision. Elle propose notamment un outil open source pour automatiser le camera tracking. Cette innovation estime avec précision les mouvements de caméra du tournage, permettant de gagner un temps précieux dès le démarrage des VFX.

L'entreprise lauréate a été désignée à l'issue du vote de l'ensemble des personnes éligibles aux six César Techniques 2025, de l'ensemble des directeurs et directrices de production et de post-production des films concourant pour le César du Meilleur Film 2025, des Nommés aux César Techniques des 2 dernières années, ainsi que des dirigeants des entreprises adhérentes de la FICAM. Ce vote sécurisé à bulletin secret s'est effectué exclusivement en ligne, sous contrôle de commissaire de justice, entre le 3 et 13 janvier 2025.

L'Académie des César remercie ses partenaires institutionnels, la FICAM et son Président Didier Huck, ainsi que le Groupe Audiens et son Directeur général, Frédéric Olivennes, pour leur soutien dans l'organisation de ce rendez-vous annuel en l'honneur de l'ensemble de la filière technique du cinéma.

Éléments à disposition :

- [Bande démo des sociétés](#)
- [Photos à disposition](#)

Copyright : © Idriss Bayou - ENS Louis-Lumière pour l'Académie des César 2025  
© Lilijeanne Lac – ENS Louis Lumière pour l'Académie des César 2025

En partenariat avec :



**CONTACT PRESSE**

Académie des Arts et Techniques du Cinéma  
Vincent Chapalain  
Audrey Le Pennec & Leslie Ricci  
07 86 95 92 94 / 06 10 20 18 47  
[presse@academie-cinema.org](mailto:presse@academie-cinema.org)